

■ **CALOVERTI SA**, à Genève, import, export, distribution, commercialisation d'articles de mobilier, etc. (FOSC du 06.02.2004, p. 6). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 CO et 86 ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **CALOVERTI SA, en liquidation**. Elle n'a plus d'administrateur et pas de liquidateur.

Journal no 8307 du 13.07.2004  
(02367422 / CH-660.0.916.002-0)